

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	109 (2001)
<b>Artikel:</b>	Les eaux minérales étrangères dans la Suisse de 1790 : l'indispensabilité d'un tonique snob
<b>Autor:</b>	Jahier, Hugues / Sanchez, Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-75036">https://doi.org/10.5169/seals-75036</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES EAUX MINÉRALES ÉTRANGÈRES DANS LA SUISSE DE 1790

## L'indispensabilité d'un tonique snob

Hugues JAHIER – Paul SANCHEZ

*La commercialisation du « produit » thermal, prit son essor – à l'échelle européenne – dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

Le regain d'intérêt pour les vertus du thermalisme était un peu partout antérieur d'environ deux siècles. La complète réhabilitation de l'antiquité romaine de référence notoire en ce domaine, le développement du phénomène de villégiature d'agrément, la vulgarisation influente des traités de santé et d'hygiène de vie, firent que pour tous ceux, assez fortunés pour cela, il devint de bon ton d'aller effectuer des cures de boisson. « Aller prendre les eaux », releva d'un rite social qui connaîtra son apogée au siècle suivant.

### Parrainage britannique du « tour des fontaines »

On doit aux Anglais d'avoir été d'indéniables précurseurs et amplificateurs de cette frénésie<sup>1</sup> pour les localités thermales, qu'en de nombreux cas ils associerent à balnéaires.

Chez eux, par « simple constat » nation d'avant-garde, les modifications modernes du rythme de vie, du cadre urbain, sans compter la crédibilité universelle inspirée par son corps médical et ses initiatives<sup>2</sup>,

---

<sup>1</sup> Paul LANGFORD, *A Polite and Commercial People – England 1727-1783*, (A.P & C.P) (*The New Oxford History of England*), Oxford – New York, Oxford University Press, 1989, 803 p., p. 102.

<sup>2</sup> *ibid.*, p. 136, 139, 140, 142. Ce fut une grande époque de fondation d'hôpitaux généraux et spécialisés. En province, vingt quatre sortirent de terre entre 1735 et 1783. Londres, se dota d'un hôpital d'enfants trouvés (*Foundling Hospital*) en 1742, deux établissements contre la variole et les maladies vénériennes (1746), un asile d'aliénés mentaux (1751) d'utilité croissante dans une société où les tendances littéraires

agirent puissamment dans le sens de rechercher le recouvrement du bien être physique à travers le thermalisme.

Ce fut l'éclosion de stations comme Harrogate, Scarborough, Cheltenham, Islington, etc., la renaissance spectaculaire de Bath, localité qui drainait déjà plus de 12.000 personnes à la saison de 1750, pour le lotissement desquelles, on se lança dans des réalisations architecturales inédites<sup>3</sup>. Et puis, il y eut Brighton. L'endroit paré de toutes les vertus toniques, dont celle de posséder une bonne source d'eau minérale, devint ce qu'il est convenu de désigner comme le « campement estival » de la société du *West End* londonien. Il y avait de quoi y être attiré, ne serait ce qu'au regard porté sur le taux de mortalité annuel descendant à 1/62 contre 1/32 dans la capitale<sup>4</sup>.

Remarquons que mêmes des Vaudois avertis entraient dans la danse, concernant non pas une vogue passagère, mais des réflexes nouveaux. l'Yverdonnois Ferdinand Demierre, établi pour ses affaires à Londres, toujours très attaché à ses racines, n'écrivait-il pas le 14 juillet 1795, à son ami le commerçant distributeur bien connu du « *made in England* » Louis Mandrot, que le plus naturellement du monde, son fils et sa femme jouissant tous deux de la meilleure santé, venaient de partir pour passer quelques jours (et pas davantage) à Brighton ; sans réserve émise par l'état très avancé de grossesse de la voyageuse<sup>5</sup> ?

Pourquoi ce serait-on inquiété ? L'infrastructure de liaison routière, permettant des navettes confortables et rapides, n'était-elle pas digne d'un billard ?

Ainsi le thermalisme et ses attributs, constituèrent-ils une nouvelle normalité. La prolongation des effets des séjours, réservés encore à la pointe d'une élite, et la propagation des bienfaits curatifs à un plus grand nombre, se traduisirent par un commerce florissant des eaux minérales.

---

encourageaient à une mélancolie chargée en symptômes hypocondriaques et hystériques, une maternité (1757), maison de repentance pour prostituées (1758).

<sup>3</sup> Les fameux « *Royal Crescent* » et « *Camden Crescent* », barres d'immeubles collectifs en demi-arc de cercle, considérés comme des vitrines manifestes de l'Époque Georgienne. La ville passa d'environ 3.000 habitants en 1700 à 35.000 un siècle plus tard.

<sup>4</sup> P. LANGFORD, *A.P & C.P*, p. 104.

<sup>5</sup> Archives communales d'Yverdon (A.C.Y), Fb3 M, lettre reçue le 7 août.

## Singularité suisse

L'étude spadoise de Crismér<sup>6</sup> mentionne que les exportations des célébrissimes eaux du Pouhon vers la Suisse, ne furent fiablement repérées qu'en 1790. L'auteur prend la précaution d'ajouter que cela avait dû intervenir beaucoup plus tôt.

Il faut avouer que la Suisse, dans la liste des pays destinataires, arrive en bonne dernière ; pour ainsi dire deux siècles après l'Angleterre (1600) et d'un de l'Amérique du Nord (1700). Il y a lieu de penser que les envois pour l'Allemagne et l'Italie, constatés dès 1585, purent pour certains quelque peu dévier vers la Suisse. Quoi qu'il en soit, la période irréfutable de l'extrême fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle s'explique logiquement.

La maison yverdonnoise Mandrot, se mit à recevoir le *nec plus ultra* des eaux minérales étrangères, en incessante compétition, lorsque la riviera lémanique devint, de façon patente, cosmopolite. Etape prolongée du « Grand Tour »<sup>7</sup>, cette portion de la côte s'avéra être un havre continual d'Anglais et d'autres « cousins d'or » septentrionaux<sup>8</sup>. Le lien de cause à effet s'impose.

Les Suisses avaient-ils besoin de se pourvoir en puretés véniales, bien pourvus comme ils l'étaient de sources jouissant toutes d'un *a priori* favorable, tant la littérature « à la pastorale » idéalisait et exemptait de tous miasmes corrupteurs leur contrée ?

N'était-ce pas un comble que ce fut un marchand d'Yverdon, localité dont le thermalisme reprenait alors de vives couleurs (assorti d'une fréquentation distinguée à effet d'entraînement), qui ait été en situation de

<sup>6</sup> Léon Maurice CRISMER, *La fabuleuse histoire des eaux de Spa*, Spa, Spa Monopole, 1983, 103 p.

<sup>7</sup> Voyage culturel initiatique que tous les jeunes fortunés d'Outre-Manche, allemands et scandinaves, étaient tenus d'accomplir principalement à destination finale italienne (sites antiques, dilettantisme).

<sup>8</sup> Hugues JAHIER, « Une pension morgienne à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle », *Gazette de Lausanne*, 9.IX.1990, p. 1-2 ; P. MORREN, *La vie lausannoise au XVIII<sup>ème</sup> siècle, d'après Jean-Henri POLIER DE VERNAND*, Lt. Baillival, Genève, Labor & Fides, 1970, 622 p. ; Wm. DE SEVERY (Mr. Mme.), *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Lausanne – Paris, t.1, 1911, 397 p., t. 2, 1912, 394 p.

devoir s'entremettre pour distribuer cruches et flacons d'eaux sensées être la panacée du moment ? *A fortiori* cela semble outrancier, car le constat porte sur une période de tous les risques, puisque s'amorçant juste dans la conflagration de la Révolution Française. Gisements et acheminement étaient pratiquement tous au cœur du champ de bataille.

Ainsi donc, l'inendiguable pression des nouvelles nécessités de la « consommation-reine » prenait-elle le dessus sur le contexte explosif du temps.

Ne voit-on pas le collecteur des eaux minérales étrangères, Abraham Früh à Bâle, recevoir — toutes marchandises confondues — une moyenne de 8,10 pièces /mois en provenance ou à destination d'Yverdon, entre avril 1789 et septembre 1790, faire un bond à 13,50 pièces /mois sur la période située entre décembre 1792 et juillet 1793 ?

Lorsqu'on apprend que de toutes les façons, l'import-export lié à Yverdon transitait périlleusement par Francfort-sur-le-Main et Mayence, ne peut-on pas s'interroger si pour « quelques gorgées aussi salutaires que chic », l'on encourrait pas de verser plus en sueur, tant les risques « non vitaux » auraient dû être bannis du commerce international ?

Il faut donc se rendre à l'évidence que la demande était impérative, que le commerçant n'avait plus qu'à s'exécuter pour satisfaire une clientèle insouciante ou, au contraire, tellement soucieuse des répercussions du brûlot français, qu'il lui fallait bien ces eaux délectables pour lui faire avaler d'amères pilules.

Plébiscitées depuis des lustres et davantage par la clientèle anglaise, le « quatuor » des grandes eaux minérales dites allemandes, finit par les suivre dans son agencement de vie vaudois<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Mais pas seulement ! Songeons qu'en période de foires à Zurzach (Argovie), le commissionnaire bâlois en expédiait un petit quota à cette destination. Or, nous savons que Bernois, Grisons, Franconiens, Bavarois, Tyroliens, Lombards, Piémontais fréquentaient la manifestation. Une certaine « publicité » sur les eaux pouvait venir éventuellement de ressortissants d'Iserlohn — situé dans le « périmètre thermal » — fréquentant assidûment les foires de Suisse pour diffuser leur cuivrerie « façon Birmingham ».



FIGURE 1 : Les eaux minérales allemandes (et assimilées) à Yverdon en 1789-1793.

① ④ : livraisons sur x années à Yverdon (via Bâle) → : acheminement vers

■ : station thermale, hydrominérale

▲ : verrerie recourue

STRASBOURG : localité avec commissionnaire(s) attitré(s) MANDROT & Cie.

Sur les années cruciales de 1789-1793, le Bâlois Früh eut à faire acheminer, via Soleure et Morat<sup>10</sup>, vers Yverdon le *must* en matière d'hydrologie médicale, à savoir les eaux de Selters (Seltz), Schwalbach, Pyrmont et Spa.

## Concurrence des labels

Sur les différences entre les minéralisations (d'importance autrement plus relative tant que la chimie ne fut pas passée par là pour dresser rigoureusement les propriétés des sources), leurs systèmes d'exploitation, la fréquence apparente de leurs arrivages à telle destination suisse à période donnée, prévalent entre ces origines leurs dénominateurs communs.

Toutes connurent leur véritable « décollage » dans le courant du XVI<sup>ème</sup> siècle. Les rapports médicaux l'attestent. Ces derniers ne firent que se multiplier au fil des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles<sup>11</sup>. Contradictoires tout aussi bien que convergents, ils servirent en tous les cas une cause primordiale à toutes les sources : la propagande.

Ainsi, le formateur de la doctrine de l'organicisme<sup>12</sup>, la sommité médicale que représentait Friedrich Hoffmann<sup>13</sup>, déclarait que selon lui les eaux de Schwalbach étaient supérieures à celles de Spa « ... par l'abondance de l'activité du principe spiritueux ... »<sup>14</sup>. Décrié pour son diagnostic, il dut le moduler en les reconnaissant l'une comme l'autre, supérieures à toutes autres eaux minérales, se hasardant à ajouter que celles du Pays de Liège devaient, en définitive, être plus subtiles et plus légères.

<sup>10</sup> Maisons A. WIRTZ & BARTHLIME et J. J. HABERSTOK. Lui-même devait recevoir la marchandise du commissionnaire le précédent, à Radstadt (J. F. MULLER). Les eaux de Spa parvenaient à Bâle, par l'intermédiaire de la Maison de réexpédition internationale F. ROMBERG d'Ostende-Bruxelles, ayant succursales à Louvain, Nancy, Lindau.

<sup>11</sup> Par exemple, pour Schwalbach, dans les années 1632-1643, on considéra ses eaux ferrugineuses alliées à une richesse en anhydride carbonique, les hissaiient parmi les toutes premières d'Allemagne, les rendant appropriées et curatives pour les maladies de la femme, cœur et affections circulatoires, névralgies et rhumatismes.

<sup>12</sup> Doctrine qui rattache toute maladie à la lésion d'un ou de plusieurs organes.

<sup>13</sup> (1660-1742), professeur à l'Université de Halle, en Saxe.

<sup>14</sup> L. M. CRISMER, *op. cit.*, p. 28.

Telle opinion ne fut pas reprise par d'éminents confrères, à peine ses cadets. L'Anglais Slare, pouvant se prévaloir d'être membre de la « *Royal Society* » et d'appartenir au « *College of Physicians* » de Londres, se serait-il risqué, en 1717, de dédier son « *Account of Pyrmont Waters* » à Sir Isaac Newton, sans de sérieuses garanties quant à leur nature et excellentes propriétés<sup>15</sup> ?

Le rapport de son compatriote Turner, en 1733, intitulé « *A full and distinct account of the mineral waters of Pyrmont* » n'allait-il pas dans le même sens, de reconnaître comme remède à part entière, les « eaux d'acier » (*Stahlwasser*) de Pyrmont ?

L'avantage put repasser à Spa, s'enorgueillissant pour son image de marque scientifique de recevoir, en 1788, la visite-analytique du Docteur John Ash, figure de proue du corps médical de Birmingham<sup>16</sup>.

Aurait-il fallu laisser de côté, l'eau captée des nappes du Nord-Taunus, sous l'appellation de Selters ? Leurs vertus étaient reconnues depuis l'époque celtique et exploitées, dit-on, depuis environ l'an 1000. Autant dire que la légendaire qualité rafraîchissante conférée par l'acide carbonique, des eaux dites de Seltz, était hors d'atteinte du caprice des modes.

Après un XVII<sup>ème</sup> siècle au cours duquel l'exploitation commerciale des eaux minérales resta encore largement l'apanage de Spa, le XVIII<sup>ème</sup> siècle vit la concurrence s'ouvrir tout grand. Elle dut beaucoup au dynamisme et à la politique de principautés allemandes, aux finances chancellantes, qui virent en cette activité de substantiels profits à en tirer. C'est comme cela qu'au milieu du siècle, le Prince-Électeur de Trèves<sup>17</sup> fit ériger une infrastructure moderne d'exploitation des sources

<sup>15</sup> Wilhelm MEHRDORF (Dr), « Geschichte des Bades Pyrmont », dans *Chronik von Bad Pyrmont*, éd. Ville de Bad Pyrmont, p. 60.

<sup>16</sup> (1723-1798). Il s'agit de l'un des fondateurs du « *General Hospital* », dont il fut médecin en chef. Il manifesta une vive curiosité intellectuelle, dont pour les mathématiques et la botanique à des fins thérapeutiques. Il entreprit le voyage de Spa, aux lendemains de sa nomination comme « *Fellow of the College of Physicians* » de la capitale (1787). REYNOLDS, exposition Galeries Nales. du Gd. Palais, Paris, 1985, (catalogue) p. 246.

<sup>17</sup> Franz-Georg von SCHÖNBORN.

de Selters, question de rationnaliser le processus d'exportation tant vers Saint-Petersbourg, New York, Florence que Londres<sup>18</sup>.

L'inconditionnalité anglaise — qui fera tache d'huile jusqu'en Pays de Vaud — pour les eaux allemandes est amplement démontrée par les études effectuées sur Spa et Pyrmont.

### Antériorité d'une appellation devenue nom commun : Spa

Dès 1711, le Prince-Évêque de Liège<sup>19</sup> promulguait une ordonnance instituant un « droit de cachet » à acquitter par bouteille, et la délivrance d'un certificat d'authenticité devant accompagner les cargaisons. Le besoin s'en faisait vivement ressentir, de par l'extension inquiétante de la fraude ; toutes les sources du voisinage tenant à se faire passer pour celle du Pouhon, la fontaine originelle<sup>20</sup>.

Celle-ci, avec laquelle, en 1718, la Géronstère et la Sauvenière fusionnèrent afin de constituer une unique appellation « Spa » librement exportable, nécessitaient bien une telle mesure protectionniste. Ne constate-t-on pas encore pour 1730, une singulière mise en parallèle établie entre les 40.000 bouteilles expédiées, dûment enregistrées, de Spa pour l'Angleterre, et les 123.000 prétendument de cette origine, recensées par les douanes anglaises<sup>21</sup> ?

En début de siècle, le débit vers l'Angleterre était considérable. La relation qu'en a laissé Sclessin, édile spadois et exportateur d'eau (pour environ  $\frac{1}{10}$ ème de la production) est éloquente, pour les environs de 1720. Via Bois-le-Duc et Rotterdam, il faisait charger pour Londres ses

<sup>18</sup> Selters Mineralquelle Augusta Victoria GmbH – Löhnberg (documentation diffusée par).

<sup>19</sup> Principauté enclavée dans les Pays Bas autrichiens, elle relevait du Saint Empire Germanique, d'où la désignation de Spa comme « Spa allemande », alors qu'en Grande-Bretagne le nom propre devenait synonyme, totalement intégré au vocabulaire, de « ville d'eau ».

<sup>20</sup> L. M. CRISMER, *op. cit.*, p. 31 – rencontrant bien des difficultés sur leurs domaines, les Princes-Evêques voyaient leur législation inopérante sur les terres des Princes-Abbés de Stavelot-Malmédy, qui ne « décourageaient pas » l'exploitation de deux fausses sources du Pouhon, « polluant » encore les expéditions vers Londres jusque dans les années 1780.

<sup>21</sup> *ibid.*



FIGURE 2 : « Le Pouhon », ou la référence d'authenticité spadoise.

paniers d'une contenance de 160 bouteilles, à destination de huit clients, dont certains faisaient acquisition d'une cinquantaine / an<sup>22</sup>. On

<sup>22</sup> Gaston DUGARDIN, *Histoire du commerce des eaux de Spa*, Liège, Impr. H. Vaillant – Carmanne S. A, 1944, p. 52.

apprend d'un négociant anglais, ayant dépêché sur place deux agents pour organiser ses propres envois, qu'en 1733, la douzaine de bouteilles de 3 pintes anglaises<sup>23</sup> était vendue à 14 shillings, celle de 1 ½ pinte à 10.

Sur la place de Paris, en 1787, la pinte d'eau de Spa était avec celles de Seltz et de Plombières — toutes à 2 Livres Tournoi — parmi les eaux minérales les plus onéreuses<sup>24</sup>.

Le prix de revient — comme nous le verrons pour Pyrmont — dépendait non seulement de l'importance du trajet (par exemple, ¼ était imputable à la seule portion de trajet entre Spa et Rotterdam dans la première moitié du siècle), mais surtout au conditionnement.

Dans un premier temps, on estima que l'eau était exempte d'altération qu'en parvenant à moins de cinquante lieues et sur une durée n'excédant guère plus de trois semaines. La qualité des bouteilles d'un verre plus résistant, fumé (afin de tamiser la lumière accélératrice d'un processus de précipitation), un certain « repos » de l'eau afin de laisser échapper la surpression de CO<sub>2</sub> à risque explosif, un soigneux bouchonnage sécurisé par un corset de fil de fer ou gainé de cuir, permirent de commerçer avec davantage d'assurance sur tous les plans.

Il n'empêche que le conditionnement verrier, auquel se greffait souvent la clisse de jonc ou d'osier, revenant à ¾ du prix de revient en 1600, n'était descendu qu'aux ⅔ en 1789<sup>25</sup>.

Ceci explique l'utilisation occasionnelle de cruchons de grès, jusque tardivement dans les années 1860.

<sup>23</sup> soit 1,7046 litre.

<sup>24</sup> Voir *supra* n. 22, p.60. Cela rendait l'eau minérale « haut de gamme » aussi onéreuse qu'un « très honnête » bourgogne (Beaune, Corton, Pommard, Volnay, etc.) exporté du Havre vers l'Angleterre ; pour cette même année 1787, L. T 1.10 / bouteille, L. T 2.10 pour celle de Vosne. (cf. H. JAHIER. « Aspirations et complications de l'écoulement des vins de Bourgogne en fin d'Ancien Régime : l'exemple pour Londres », Colloque Université – Ville de Dijon « Vin, vigne, vignerons ... », 9.II.2001, *Annales de Bourgogne*, tome 73, fascicule 1 et 2, Dijon, 2001, 333 p., p. 247-252.

<sup>25</sup> L. M. CRISMER, *op. cit.*, p. 25.

## Entreprise d'une principauté « éclairée »: Pyrmont

L'alliance de deux comtés constitués d'enclaves entre la Lippe, la Hesse électoral et la Prusse, aboutie à l'élévation en Principauté du Saint-Empire en 1712 ; des souverains répandus culturellement et socialement en Europe<sup>26</sup>, firent que nul n'ignorait ce qu'était le Waldeck et Pyrmont, en fin d'Ancien Régime.

Le thermalisme était pratiqué au XVII<sup>ème</sup> siècle (recommandé aux syphilitiques), mais on peut parler d'un essor daté à 1681, laquelle année connut — *dixit* — un « été des princes » réunissant une quarantaine de têtes couronnées dans l'endroit. Ce fut retentissant. Pourtant, il semblerait que meilleure presse soit venue d'ailleurs. Un observateur allemand du XVIII<sup>ème</sup> siècle en vint à penser que « ...indifféremment, les gens de distinction prennent eaux de Spa ou de Pyrmont comme boisson. Je m'interroge et désirerais savoir si dans ce pays, une altesse princière pourrait faire aussi grand cas des eaux de Pyrmont qu'en font les Anglais... »<sup>27</sup>.

L'exploitation, de constant monopole princier à travers une « compagnie des sources à la commercialisation » (« *Grosse Brunnenhandelne Compagnie* »), établie en 1728, affermée par baux de trois à quatre ans<sup>28</sup> à des co-concessionnaires, ne fut pas entièrement associée aux seules caisses de l'état. Un acte de 1703, stipulait que le quart du produit des eaux était reversé à l'orphelinat de Pyrmont.

<sup>26</sup> Un hôtel de Waldeck, se dressait même sur la Grand Place de Spa, en 1780. Par ailleurs, en 1759, la Comtesse DE PRASLIN-ROCHECHOUART, renommée pour la richesse de son « cabinet de curiosités et de minéralisations », situé au Château d'Agey près de Dijon, se confondait en remerciements et grâces pour les envois reçus de la Princesse DE WALDECK, en minéraux de son pays: « ... qui produit tant de trésors et à portée de provinces qui peuvent en fournir beaucoup d'autres ... ». Il s'agissait des minéraux de fer de Waldeck et Brunswick, d'argent de Hesse, Saxe, Wurtemberg, minéraux de plomb de Waldeck et de Bohême, cinabre des Deux-Ponts, antimoine de Fürstenberg, calamine. Elle en espérait encore arsenic, zinc, bismut, cobalt, argent vitreux et corné, vif argent de Sahlberg, etc. (Archives Départementales de l'Ain, E.409, 27.IV.1759 « Copie de la lettre de Mme. Ctsse. de P. R à S. A. S la Pcsse. de W. »).

<sup>27</sup> W. MEHRDORF, *op. cit.*, p. 60.

<sup>28</sup> Elke MEYER, « Zur Geschichte der Pyrmonter Heilwasserversendung », dans *Bad Pyrmont – Tal der Sprudelnden Quellen – Zur Geschichte der Pyrmonter Heil- und Mineralquellen*, Exposition au Musée du Château de Bad Pyrmont (18.VI – 13.IX.1992), publ. N° 21 du Musée de B. P. (catalogue), p. 79.



FIGURE 3 : Diverses bouteilles d'eaux minérales.

Le nombre de pièces produit (bouteilles et cruches) passa d'un peu moins de 85.000 /an, en 1718, à plus de 245.000 en 1775. Sur cette dernière quantité, 106.748 — soit 44% — étaient embarquées à Brême pour l'Angleterre<sup>29</sup>.

A Pyrmont, le tatillonnement administratif, par sa codification de « tout », produisit d'heureux effets, du moins « statistiques ». Tôt, entre 1717 et 1724, afin de circonvenir la fraude, les bouteilles pyrmontaises reçurent impressées dans le verre le sceau aux armes des Princes de Waldeck. L'affermage des eaux fut simultanément étendu à celui de la verrerie spécifique<sup>30</sup>, fabriquée dans plusieurs unités des environs de Brunswick et à Horn<sup>31</sup>.

Les mêmes postes de conditionnement que ceux remarqués pour Spa et valables pour Schwalbach et Selters, sont mentionnés dans le détail comptable. Ainsi, en 1786, les frais généraux « secondaires » de 480 Rthlr. couvraient à plus de 80% les dépenses en cuir de bouchonage, 6,25% celles de la ficelle et 11,65% le salaire des quatre valets préposés au rinçage des bouteilles<sup>32</sup>. C'est dire si l'on prenait grand soin de l'expédition de ces « paquets de bonne santé » (*Wohlverpackte*)<sup>33</sup>, expédiés principalement Outre-Manche ; là encore clissés de seigle et d'orge pour parer non seulement aux heurts, mais aussi aux variations de température.

Et ce n'était pas tout ! Le problème crucial étant celui des chemins, le commissaire princier aux eaux, édicta, en 1783, qu'afin d'éviter la casse préjudiciable, l'activité de captage-embouteillage-expédition n'interviendrait plus désormais avant le mois d'avril, sensé ouvrir sur une saison plus carrossable ...

Luxe de précautions dans l'emballage et annonces promotionnelles (il y en aurait eu plus d'une vingtaine en 1786), visant à donner un « tour de main » aux consommateurs<sup>34</sup>, firent que les exportations vers

<sup>29</sup> *ibid.*, p. 77.

<sup>30</sup> 100 Reichtalers / an pour les eaux, 40 pour les bouteilles.

<sup>31</sup> E. MEYER, *op. cit.*, p. 67.

<sup>32</sup> *ibid.* p. 72.

<sup>33</sup> *ibid.* p. 76.

<sup>34</sup> Comment maintenir l'eau pétillante une fois la bouteille à demi-entamée, bien la boucher, façon de verser « ...afin que l'eau conservât sa vigueur naturelle, le plus longtemps possible ... ».

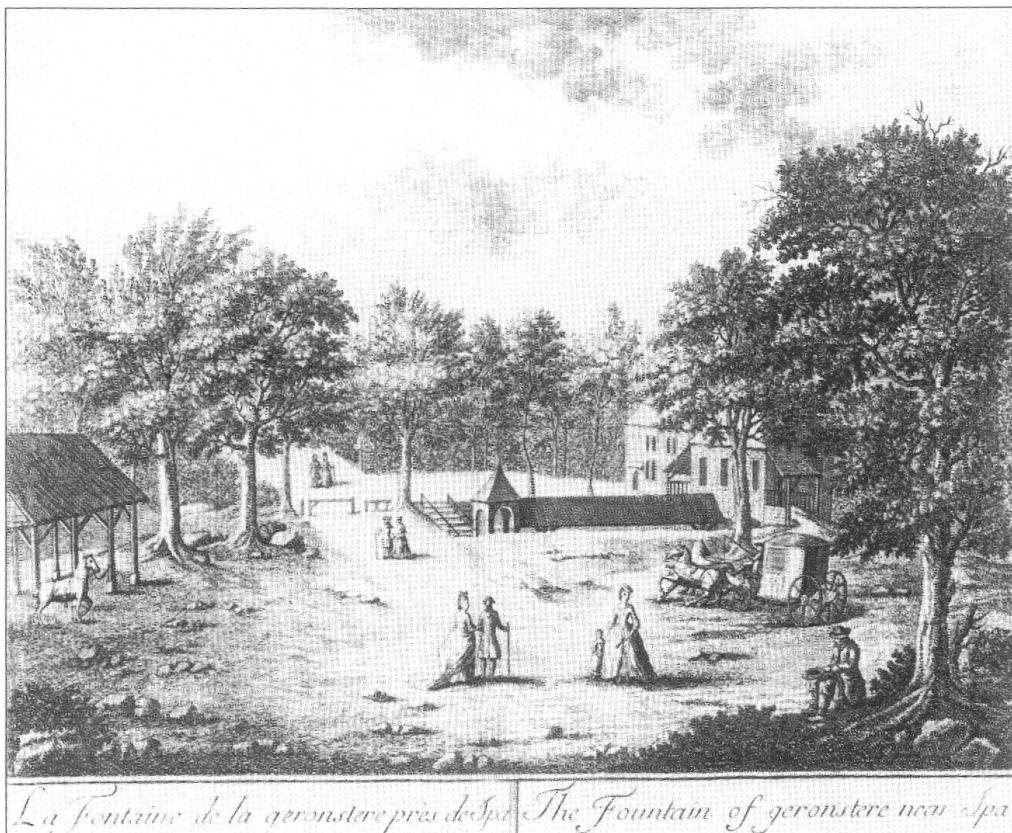


FIGURE 4 : La fontaine de la Géronstère près de Spa.

l'Angleterre, par caisse de 209 bouteilles (de capacité de 3 pintes pour les demi) furent à l'origine des belles heures de Pyrmont. Des 4 employés en 1729, payés 1 Rthlr/mois, le développement permit d'en occuper 10 en 1781, gratifiés de 6 Rthlr/mois. Ils se retrouvèrent 27 en 1787<sup>35</sup>. Parallèlement, le nombre de curistes *in situ* augmenta de plus de 55% entre 1774 et 1793 et s'accrut même de 6,70% sur les seules années 1788 à 1793<sup>36</sup>. Cela rejoint le constat boutiquier d'Yverdon, portant sur l'absence d'impact réel de la Révolution Française sur le « thermalisme intrinsèque »<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> E. MEYER, *op. cit.*, p. 82.

<sup>36</sup> W. MEHRDORF, *op. cit.*, p. 77. 4811 «admissions» sur ces cinq années, contre 3096 de 1774 à 1778.

<sup>37</sup> Mais les stations trop associées aux mondanités, comme Spa, eurent énormément de mal à s'en remettre. Les «patriotes» ne constituaient plus la même brillante clientèle que les «suppôts des tyrans» (G. DUGARDIN, *op. cit.*, p. 60).

## Arrivages aux quais de Thièle

Qu'en fut-il exactement du débit réel des eaux minérales « supérieures » par le truchement yverdonnois ?

L'observation de l'exclusif sas d'entrée en Suisse par Bâle, évite la déperdition des données. Tenons le pour fiable, mais absolument pas exhaustif quant à la consommation supposée qui s'en faisait dans le Pays de Vaud. Ne perdons pas de vue que l'importateur étonnamment « touche à tout », certes, était avant quoi que ce soit un grossiste en quincaillerie-mercerie et que le domaine des boissons n'était pas son principal rayon<sup>38</sup>. C'est sans doute à verser au chapitre des « petits services rendus » de bon commerçant à bons clients. De quoi en retournait-il ? Mentionnons que le diffuseur bâlois était également en comptes (non détaillés) avec Perceret, apothicaire à Yverdon.

Dans le commerce Mandrot, l'eau de Seltzer fut la plus recherchée. Il en reçut annuellement (à l'exception de 1792), jamais moins d'un caisson de 28 grandes cruches. A noter que le commissionnaire bâlois s'activait avec diligence pour que la marchandise arrivât détentrice de toutes ses propriétés. Ne spécifiait-il pas, le 4 septembre 1793, que son envoi constituait en eau « ... toute fraîche, puisée à la source le 21 août... » ? Ainsi, du moins pour Selters-Seltz, existait-il un indice officiel de fraîcheur, valant *de facto* pour délai envisageable de péremption.

Telle garantie allait faire les délices de tel et tel consommateurs, émules d'un Goethe, affirmant avec emphase à des amis de Weimar, ne pouvoir se passer de boire 4 cruches de Seltzer par jour<sup>39</sup>.

Consécutif aux « évènements », peut-on supposer, la cruche de Seltzer facturée par Früh à Mandrot, passa de L.Tournoi -.19 à 1.1 + (28 kreutzers) entre 1790 et 1793<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> H. JAHIER, « Vivre bourgeoisement à Yverdon » *Journal d'Yverdon*, 16.III.1988, p. 1,15 ; « De grands crus à l'honneur », *Journal du Nord Vaudois*, 3.XI.1988, p. 45.

<sup>39</sup> Selters Mineralquelle Augusta Victoria GmbH – Löhnberg (documentation diffusée par).

<sup>40</sup> A.C.Y/Fb3 M, facture récapitulative du 11.IX.1790 (envois des 19.VII et 6.VIII 1789, 25.VIII.1790) et celle du 4.IX.1793.

Cela en faisait une eau sensiblement meilleur marché que celle de Pyrmont, laquelle était cédée à raison de L.T 1.17 la demi-bouteille (de quelle contenance ?), en 1790. L'intermédiaire, sous réserve de capacité sinon identique du moins approchante, aurait été l'eau de Spa, facturée «... toute fraîche... » à 40 kreutzers le grand flacon (bouteille), pour l'arrivée (en contenant 10) du caisson de 60 livres du 17 août 1793.

Il aurait été intéressant de connaître le coût unitaire de l'eau de Schwalbach<sup>41</sup>, ainsi que le contenu de cette caisse dirigée par Früh, le 27 juillet 1793 à Yverdon. Indépendamment du « détour » anglais, les exportations en avait été remarquées vers la Suisse, dès la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>42</sup>.

## Conclusion

« Vulgarisées » par la consommation anglaise conquise par leurs vertus, les eaux minérales allemandes surpassant les superlatifs rattachés à la Suisse du temps (helvétomanie dans les milieux affectés de Londres), firent une percée dans cet « Eden » de la salubrité d'existence.

C'est admettre que quelles que puissent être les vertus dont était parée la Suisse (bonté de son climat, notoriété de ses praticiens<sup>43</sup>, remèdes naturels qui s'« arrachaient » à Londres<sup>44</sup>, vie paisible), ses eaux marquaient le pas devant la célébrité inouïe de « celles du Nord ». Le Suisse des Lumières dans l'acquit qu'il tira de la « surfréquentation » étrangère — anglaise au premier chef — put placer les eaux minérales « institutionnalisées » à côté des thé, rhum, punch, l'éloignant de goûts plus rustiques ...

La santé y gagna peut-être ; un art de vivre international, certainement.

<sup>41</sup> Les eaux de sa « *Weinbrunnen* » dirigées vers Amsterdam et Hambourg, en 1783, revenaient « cruche nouvelle » à 12 florins 32 kreutzers, « cruche ancienne » à 4 fl. 20 kr.

<sup>42</sup> *Bad Schwalbach, Kreis und Kurstadt* (documentation diffusée par la Ville de B.S.).

<sup>43</sup> Les Spadois reconnaissent dans le Dr André Tissot un propagateur distingué de leurs eaux tant à Lausanne qu'en Suisse (cf. L. M. CRISMER, *op. cit.*, p. 86).

<sup>44</sup> H. JAHIER, « Un article recherché d'exportation lausannoise vers l'Angleterre du XVIII<sup>ème</sup> siècle : l'eau d'arquebusade... », *RHV*95, 1987, p. 67-83.